

## Appel à Candidature pour les Prix de l'Académie nationale de médecine - Année 2024

Les candidats, intéressés à concourir à un des prix de l'Académie nationale de médecine, sont invités à soumettre leur dossier complet au Secrétariat chargé des Prix, dans le respect des conditions suivantes :

**Période de Candidature :** Entre le 15 novembre 2023 et le 31 mars 2024 inclus.

Au-delà de cette date, aucune candidature ne sera acceptée, et les dossiers déjà soumis ne pourront plus être modifiés ni complétés.

### Composition du Dossier :

#### 1. Lettre de Candidature :

- Une lettre de candidature signée, adressée à la Présidente de l'Académie, comprenant les informations suivantes :
  - Nom et prénom du candidat
  - Date de naissance
  - Adresse électronique
  - Adresse postale
  - Numéro de téléphone
  - Déclaration de liens d'intérêt

#### 2. Exposé du Travail :

- Un exposé du travail en langue française, limité à une page.
- Les tirés à part des publications en rapport avec cette candidature. (5 au maximum)

#### 3. Curriculum Vitae :

- Un curriculum vitae d'une page.

**Choix des Prix :** Le candidat précisera le ou les prix qu'il sollicite, tout en sachant que le jury se réserve la possibilité, sauf opposition, d'orienter le lauréat vers un autre prix.

**Éligibilité :** Les candidats ayant remporté un prix de l'Académie au cours des cinq années précédentes ne sont pas éligibles pour une nouvelle candidature.

**Soumission du Dossier :** L'ensemble du dossier doit être envoyé en exemplaire électronique au format PDF à l'adresse du Secrétariat des Prix : [prix@academie-medecine.fr](mailto:prix@academie-medecine.fr). De plus, un exemplaire imprimé doit être expédié au Secrétariat chargé des Prix de l'Académie, 16 rue Bonaparte 75272 Paris Cedex 06. Les dossiers de candidature seront archivés par la bibliothèque de l'Académie.

**Évaluation et Approbation :** Les propositions du jury seront soumises pour approbation au Conseil d'Administration de l'Académie et votées lors de l'Assemblée générale.

Les résultats seront proclamés au cours du dernier trimestre 2024.

La cérémonie officielle de remise des prix aux lauréats aura lieu en décembre lors de la dernière séance de l'Académie.